

R⁺

0 801 900 330

Service & appel
gratuits



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

R⁺, l'activité en toute sécurité

departement974.fr

R⁺

L'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

R⁺, l'activité en toute sécurité

departement974.fr

Le dispositif R⁺

LES OBJECTIFS

- 5 000 entrées avant fin avril 2021
- insertion socio-professionnelle durable plus de 50% de CDI ou CDD de plus de 6 mois
- Rendre la reprise d'activité économiquement intéressante



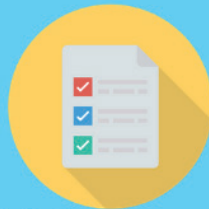
LES MODALITÉS

- Aide mensuelle
- Compense la perte de RSA et d'aides au logement
- Durée du parcours 1 an maximum
 - 3 ans pour la Création d'Activité
 - 3 mois pour la Mobilité
- Parcours renouvelable 2 fois dans le respect des durées maximum



L'ÉLIGIBILITÉ

- Être au RSA depuis au moins 6 mois
- Intégrer un "Parcours R +"
- Revenus inférieurs au SMIC net
- Avoir :
 - signé un contrat en mobilité
 - signé depuis moins d'un mois un contrat de travail
 - signé depuis moins d'un mois un contrat de formation
 - immatriculé son entreprise depuis au moins 3 mois



LE CALCUL

$$R+ = (0,5 \times RA)$$

- maximum pour chaque personne : RSA perçu avant la reprise d'activité
- minimum : 90€
- maximum : 560€
- Recalcule tous les 6 mois pour la Création d'Activité



Exemples de parcours R⁺

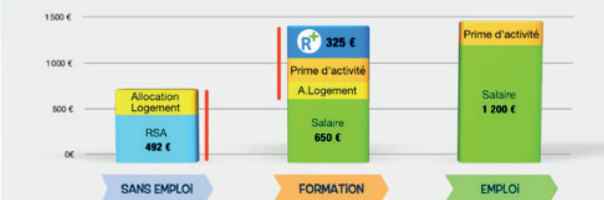
MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Le R+ dans le cas de la mobilité professionnelle vient en appui des aides du CNARM. Il participe à la bonne installation en Métropole.



FORMATION RÉMUNÉRÉE

Le R+ dans le cas de la formation rémunérée intervient en fin de formation et permet d'assurer la transition vers l'insertion professionnelle.



EMPLOI SALARIÉ

Le R+ dans le cas des emplois salariés comble la perte d'allocations due à une reprise d'activité en temps partiel. Le R+ en sécurisant les ressources peut aussi favoriser l'emploi agricole durable.



CRÉATION D'ACTIVITÉ

Le R+ Parcours Création d'activité permet d'accompagner le développement de l'activité en consolidant les revenus disponibles.

